

FICHE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ

Section 1: Identification de la substance ou du mélange et de l'entreprise responsable

1.1 Identification du produit

Nom du produit:	Série 400, Pâte à braser hydrosoluble, contient du plomb
Codes de produit:	Pâte à braser hydrosoluble, contient du plomb
Synonyme:	Pâte à braser, Crème à braser, SolderPlus®, PrintPlus®
Numéro de fiche signalétique du fabricant:	Template B

1.2. Utilisations prévues et non recommandées de la substance ou du mélange

Restrictions du produit :	Pâte à braser
---------------------------	---------------

1.3 Détails sur le fournisseur

Nom du fabricant:	Nordson EFD LLC
Ligne 1 d'adresse du fabricant:	40 Catamore Boulevard
Ville du fabricant:	East Providence
État du fabricant:	Rhode Island
Code postal du fabricant:	02914
Pays du fabricant:	USA
Téléphone de l'entreprise:	+1-401-431-7000

1.4 Téléphone pour urgences

Téléphone d'urgence:	Chemtrec (Transportation) +1-800-424-9300 Outside USA +1-703-527-3887
Date de révision:	05/03/2016

Section 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Template B

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1. Classification selon la réglementation européenne 1272/2008 [CLP]

GHS Classe Phrases:	Toxicité spécifique sur les organes cibles, exposition répétée Catégorie 1. (Central and peripheral nervous systems, the kidneys, and the blood system.). Reproductive toxicity Catégorie 1A Cancérogénicité Catégorie 2. Germ cell mutagenicity Catégorie 2. Irritation oculaire Catégorie 2. Dangereux pour l'environnement aquatique, court, effets aigus Catégorie 1. Dangereux pour l'environnement aquatique, long terme, effets chroniques Catégorie 1.
---------------------	---

2.2 Éléments d'étiquette:



Mots de signalement:	DANGER
Avis de danger:	Une exposition prolongée ou répétée peut causer des lésions aux organes Peut nuire à la fertilité ou au fœtus Produit suspect de causer le cancer Produit suspect de causer des anomalies génétiques Provoque des irritations oculaires graves Très nocif pour les organismes aquatiques. Cause des effets toxiques puissants et prolongés chez les organismes

Avis de sécurité:

aquatiques

Demander des instructions spéciales avant d'utiliser ce produit.
 Ne pas manipuler ce produit avant de lire et comprendre tous les avis de sécurité.
 Ne jamais inhaler les vapeurs, les gouttelettes en suspension, les émanations gazeuses, les particules en aérosol et les poussières de ce produit.
 Se laver soigneusement les mains après avoir manipulé le produit.
 Ne jamais manger, boire ou fumer durant l'utilisation de ce produit.
 Éviter tout déversement dans l'environnement.
 Porter des vêtements protecteurs appropriés, avec des gants et une protection pour les yeux et le visage.
 EN CAS DE CONTACT OCULAIRE : Rincer délicatement avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Si la personne porte des verres de contact, les enlever si ce n'est pas difficile, puis continuer à rincer.
 Si une personne est exposée ou inquiète : consulter un médecin ou du personnel médical qualifié.
 En cas de malaise, consulter un médecin ou du personnel médical qualifié.
 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin ou du personnel médical qualifié.
 Les déversements doivent être récupérés.
 Ranger dans un lieu fermé à clé.
 Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations municipales, provinciales et fédérales.

2.3 Autres dangers**Autres effets potentiels sur la santé:**

Une exposition aux émanations et aux vapeurs de soudure peut irriter les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Section 3: Composition / Information sur les ingrédients

Template B

3.2 Mélanges

Nom d'ingrédient	Numéro CAS	Pourcentage de l'ingrédient	Numéro CE	Commentaires
Étain	7440-31-5	18 - 55.5		
Acide citrique	77-92-9	0 - 1		
Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1 STOTSE3				
Bismuth	7440-69-9	0.1 - 2.5		
Argent	7440-22-4	0 - 1.8		
Acute Oral 4 Aqua Ac. 1 Aqua Ch. 1				
Plomb	7439-92-1	6.4 - 77.5		
Mutagen 2 Carcin. 2 Repro. 1A STOT RE1 Aqua Ac. 1 Aqua Ch. 1				
Acide Malique	6915-15-7	0 - 1.4		
Acute Oral 4 Skin Irrit. 2 Eye Irrit. 2				

Remarques de la section 3:

Alliage	Étain %	Plomb %	Argent %	Cuivre %	Antimoine %	Bismuth %
Pb92.5	5	92.5	2.5	-	-	-
Sn10	10	88	2	-	-	-
Sn43	43	43	-	-	-	14
Sn5	5	95	-	-	-	-
Sn60	60	40	-	-	-	-
Sn62	62	36	2	-	-	-
Sn63	63	37	-	-	-	-

Section 4: Premiers soins

Template B

4.1 Description des mesures de premiers soins**Contact oculaire:**

Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Contacter un médecin si l'irritation ou les symptômes de

	surexposition persistant.
Contact cutané:	Laver immédiatement et abondamment la peau à l'eau savonneuse. Contacter un médecin si l'irritation se développe ou persiste.
Inhalation:	En cas d'inhalation, faire sortir la victime à l'air frais. Si elle ne respire pas, lui administrer une respiration artificielle ou de l'oxygène par un personnel qualifié. Contacter immédiatement un médecin.
Ingestion:	En cas d'ingestion, NE PAS provoquer de vomissements. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne qui aurait perdu connaissance.

4.2. Principaux symptômes et effets (aigus et différés)

Autres soins d'urgence:	Une exposition aux émanations et aux vapeurs de soudure peut irriter els yeux, les voies respiratoires et la peau.
--------------------------------	--

4.3 Indications d'attention médicale immédiate et de traitements spéciaux

Remarque à l'intention des médecins:	Fournir des mesures d'assistance générale et traiter symptomatiquement.
---	---

Section 5: Mesures de lutte anti-incendie

Template B

5.1 Agent extincteur

Agents d'extinction:	Utiliser une mousse résistant à l'alcool, du dioxyde de carbone, de la poudre extinctrice, de l'eau pulvérisée ou un jet diffusé lors de l'extinction d'incendies impliquant ce matériau
-----------------------------	--

5.2 Dangers spéciaux associés à la substance ou au mélange

Sous-produits de combustion dangereux:	Peut former du monoxyde de carbone, dioxyde de carbone ou d'autres gaz toxiques. A des températures élevées, les vapeurs métalliques peuvent être libérées.
Risques inhabituels d'incendie:	Flux de soudure peut brûler si la soudure se fait avec une flamme
Sensibilité aux chocs:	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection:	De même que dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome par pression, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.
----------------------------------	--

Section 6: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Template B

6.1 Précautions personnelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles:	Évacuer le secteur, puis empêcher les personnes non essentielles et non protégées d'entrer dans la zone contaminée.,Éviter l'inhalation des vapeurs, des émanations ou du brouillard du produit.,Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
----------------------------------	---

6.2 Précautions environnementales

Précautions environnementales:	Éviter toute décharge dans les égouts pluviaux, les fossés et les voies d'eau.
---------------------------------------	--

6.3 Méthodes et matériaux d'endiguement et de nettoyage

Méthodes d'endiguement:	La soudure fondue se solidifie en refroidissant et peut ensuite être râclée.
Méthodes de nettoyage:	La soudure solidifiée peut être enlevée en râclant.,Si un chalumeau est utilisé pour couper de grande pièces, faire attention de ne pas respirer les émanations.

6.4 Référence aux autres sections

Autre précaution anti-déversement:	Voir la section 8 pour les informations relatives à l'équipement de protection personnel
---	--

Section 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Template B

7.1 Précautions de manutention sécuritaire

Manutention:	Utiliser le produit avec une ventilation suffisante. Éviter de respirer les émanations et les vapeurs du produit. Utiliser uniquement conformément aux instructions.
Consignes spéciales de manutention:	Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate.
Habitudes d'hygiène:	Éviter l'inhalation des vapeurs, des émanations ou du brouillard du produit., Bien se laver après toute manipulation.

7.2 Conditions d'entreposage sécuritaire et précautions d'incompatibilité

Entreposage:	Conserver sous une température de 4 - 10°C (40 - 50°F). Garder le récipient fermé. Ne pas stocker avec des denrées alimentaires.
---------------------	--

7.3 Usages finaux spécifiques

Section 8: Contrôle de l'exposition / Protection personnelle

Template B

8.1 Paramètres de contrôle

Exposure Guidelines - Ingredient Based:

Ethylene glycol:

ACGIH: "TLV-STEL: C 100 mg/m3 (H)"

Étain:

OSHA: "PEL-TWA: 2 mg/m3 "

Argent:

OSHA: "PEL-TWA: 0.01 mg/m3 "

Plomb:

ACGIH: "TLV-TWA: 0.05 mg/m3"

OSHA: "PEL-TWA: 0.05 mg/m3 "

8.2 Contrôles d'exposition

Contrôles techniques:	Utiliser les dispositifs appropriés de sécurité intégrée (espaces clos de procédé, système de ventilation locale, etc.) pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées., Lorsqu'un tel système n'est pas disponible, porter des équipements appropriés et efficaces de protection individuelle respectant les normes de l'OSHA ou de toute autre autorité compétente. Consulter les procédures locales de sélection, de formation professionnelle, d'inspection et d'entretien s'appliquant aux équipements de protection personnelle.
Protection oculaire:	lunettes de sécurité avec protections latérales
Protection des mains:	Porter des gants de protection appropriés. Consulter les données de fabrication des gants pour obtenir les données de perméabilité.
Protection des voies respiratoires:	Lorsque la ventilation locale est insuffisante à expurger les fumées, un respirateur approuvé ou un appareil respiratoire indépendant devrait être porté.
Habitudes d'hygiène:	Éviter l'inhalation des vapeurs, des émanations ou du brouillard du produit., Bien se laver après toute manipulation.

Section 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Template B

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Couleur:	gris
Odeur:	Légère
Ph:	Indéterminé.
Température de fusion:	> 100 °C (> 212 °F)

Température d'ébullition:	124-198°C (255 - 388 deg F)
Point d'éclair:	> 76 °C (>169 °F)
Température d'inflammation:	Indéterminé.
Limite inférieure d'inflammabilité:	Indéterminé.
Limite supérieure d'inflammabilité:	Indéterminé.
Pression de vapeur:	Indéterminé.
Densité de vapeur:	Indéterminé.
Densité:	>4 g/cm ³ (@ 20 °C (68 °F))
Solubilité:	Insoluble
Taux d'évaporation:	Indéterminé.
Coefficient de partition:	Indéterminé.
Pourcentage de composés volatiles:	Indéterminé.
Teneur en COV:	Indéterminé.
Viscosité:	400-1000kcPs

9.2 Autres informations

Note de la section 9 :: Aucun(e)

Section 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Template B

10.1 Réactivité

Réactivité: Ne s'applique pas

10.2 Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des températures et pressions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse: Non signalé.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter: Des températures élevées, une humidité élevée

10.5 Matériaux incompatibles

Matériaux incompatibles: Peut réagir avec les acides concentrés. L'argent est incompatible avec le peroxyde d'hydrogène réagit avec l'acide nitrique dilué et de l'acide sulfurique concentré.

Section 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Template B

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Bismuth:

Toxicité en cas d'ingestion: Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 5 gm/kg
[Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)

Polyethylene glycol:

Toxicité oculaire: Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 100 mg [Légère]
Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 500 mg/24H [Légère] (RTECS)

Toxicité en cas de contact cutané: Administration sur la peau - Lapin DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 20800 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]
Administration sur la peau - Lapin DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité

	: 20800 mg/kg [Comportement - Ataxie Comportement - Tétanie Poumons, thorax et respiration - Dépression respiratoire] (RTECS)
Toxicité en cas d'ingestion:	Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 20 gm/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)
Polyvinyl pyrrolidone:	
Toxicité en cas d'ingestion:	Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 100 gm/kg [Système gastro-intestinal - Hypermotilité, diarrhée] (RTECS)
Acide Malique:	
Toxicité oculaire:	Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 750 ug/24H [Grave] (RTECS)
Toxicité en cas d'ingestion:	Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 1600 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)
Acide citrique:	
Toxicité oculaire:	Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 750 ug/24H [Grave] (RTECS)
Toxicité en cas d'ingestion:	Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 3 gm/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 11700 mg/kg [Comportement - Ataxie Effets cardiaques - Variation de fréquence Poumons, thorax et respiration - Dépression respiratoire] (RTECS)
Ethylene glycol:	
Toxicité oculaire:	Administration dans l'œil - Rat Test standard de Draize : 0.012 %/3D [Non signalé.] Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 500 mg/24H [Légère] Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 100 mg/1H [Légère] Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 0.012 ppm/3D [Non signalé.] Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 1440 mg/6H [Modéré(e)] (RTECS)
Toxicité en cas de contact cutané:	Administration sur la peau - Lapin DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 9530 uL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)
Toxicité en cas d'ingestion:	Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 4700 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)
Methyl propanediol:	
Toxicité en cas de contact cutané:	Administration sur la peau - Lapin DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : >2000 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)
Toxicité en cas d'ingestion:	Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : >5000 mg/kg [Système gastro-intestinal - Hypermotilité, diarrhée] (RTECS)
Toxicité en cas d'inhalation:	Inhalation - Rat CL50 - Concentration létale, 50 % de mortalité : >5100 mg/m ³ /4H [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)
Polypropylene glycol:	
Toxicité oculaire:	Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 500 mg [Légère] Administration dans l'œil - Lapin Test standard de Draize : 500 mg/24H [Légère] (RTECS)
Toxicité en cas de contact	Administration sur la peau - Lapin DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité

cutané:	<p>: >20 mL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Administration sur la peau - Lapin DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité</p> <p>: >10 gm/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Administration sur la peau - Lapin DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité</p> <p>: >30 gm/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] Administration sur la peau - Lapin DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité</p> <p>: 20 mL/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale] (RTECS)</p>
Toxicité en cas d'ingestion:	<p>Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 3750 mg/kg [Cerveau, crâne et tissus crâniens - Enregistrements de zones spécifiques du système nerveux central]</p> <p>Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : >2 gm/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]</p> <p>Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 14800 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]</p> <p>Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 5840 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]</p> <p>Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 2410 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]</p> <p>Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 4190 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]</p> <p>Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 2150 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]</p> <p>Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 7250 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]</p> <p>Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 10334 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]</p> <p>Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 9760 mg/kg [Renseignements détaillés concernant les effets toxiques non signalés autres que la valeur de dose létale]</p> <p>Orale - Rat DL50 - Dose létale, 50 % de mortalité : 35600 uL/kg (RTECS)</p>
Effets potentiels sur la santé:	Une exposition aux émanations et aux vapeurs de soudure peut irriter els yeux, les voies respiratoires et la peau.
Voie d'exposition:	Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.

Section 12: Informations écologiques

Template B

12.1 Toxicité

Toxicité pour l'environnement: Cause des effets toxiques prolongés chez les organismes aquatiques

Effets du matériau sur les plantes/animaux: À des concentrations élevées, ce produit peut être dangereux pour les plantes et les animaux.

12.2 Persistance et dégradation

Biodégradation: Le flux est biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bio-accumulation: Indéterminé.

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité en milieu environnemental: Indéterminé.

Section 13: OBSERVATIONS CONCERNANT L'ÉLIMINATION

Template B

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets: Consultez avec les directives des USA EPA énumérées dans la partie 261,3 de 40 CFR pour les classifications de la perte dangereuse avant la disposition. En outre, consultez avec votre état et conditions de rebut locales ou directives, si c'est approprié, pour assurer la conformité. Évacuer conformément aux directives de l'EPA et/ou locales et régionales.

Section 14: INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

Template B

Nom d'expédition DOT: non réglementé
Numéro ONU DOT: non réglementé
Nom d'expédition IMDG: non réglementé
N° ONU IMDG: non réglementé
Appellation d'expédition IATA: non réglementé
N° ONU IATA: non réglementé
Nom d'expédition RID/ADR: non réglementé
Numéro ONU RID/ADR: non réglementé

Section 15: AUTRES INFORMATIONS DE RÉGLEMENTATION

Template B

15.1. Lois et réglementations de sécurité, santé et environnement concernant spécifiquement la substance ou le mélange

Regulatory - Product Based:

Canada SIMDUT: Contrôlé - Classe : D2A très toxique

Canada Reg. Status: Ce produit a été classé conformément aux critères de danger de la réglementation sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations exigées par ces règlements.

Regulatory - Ingredient Based:

Étain:

Canada DSL: Énuméré
État des stocks TSCA: Énuméré

Acide citrique:

Canada DSL: Énuméré
État des stocks TSCA: Énuméré

Bismuth:

Canada DSL: Énuméré
État des stocks TSCA: Énuméré

Argent:

Canada DSL: Énuméré
État des stocks TSCA: Énuméré

Section 313: EPCRA - 40 CFR Part 372 - (SARA Titre III) Section 313 Produit chimique réglementé.

Plomb:

Canada DSL: Énuméré
État des stocks TSCA: Énuméré

Section 313: EPCRA - 40 CFR Part 372 - (SARA Titre III) Section 313 Produit chimique réglementé.

Acide Malique:

Canada DSL: Énuméré

État des stocks TSCA: Énuméré

15.2 Évaluation de sécurité chimique

Section 16: Informations supplémentaires

Template B

Date de révision: 05/03/2016

Avis de non-responsabilité: L'information contenue ici est basée sur des données considérées fiables. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou implicite concernant l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus à partir de l'usage de ceux-ci. En outre, Nordson EFD LLC décline toute responsabilité en cas de blessure sur l'utilisateur final causée directement par le matériel même si les conditions de sécurité raisonnables ont été suivies. L'utilisateur final assume le risque de l'usage du matériel.

HMIS:

Health	2
Flammability	1
Reactivity	0
PPE	X

Chronic Health Hazard

Droits d'auteur © 1996-2016 Actio Corporation. Tous droits réservés.